



2^{ème} Congrès international de catéchèse Le catéchiste, témoin du mystère

Jeudi 20 septembre 2018

LEX ORANDI, LEX CREDENDI.

LA LITURGIE DE L'ÉGLISE COMME ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE LA TRADITION VIVANTE

Par l'abbé Grégory J. Polan, OSB

CEC §1124 : « La foi de l'Église est antérieure à la foi du fidèle, qui est invité à y adhérer. Quand l'Église célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des Apôtres. De là, l'adage ancien : "Lex orandi, lex credendi" (ou : "Legem credendi lex statuat supplicandi", selon Prosper d'Aquitaine, ep. 217 : PL 45, 1031) [Ve siècle]. La loi de la prière est la loi de la foi, l'Église croit comme elle prie. La Liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition (cf. DV 8). »

Lex orandi, lex credendi - Foi priée, foi crue.

Le dépôt de la foi de l'Église est tellement riche qu'il suscite l'admiration même de ceux qui n'ont pas la foi. La Tradition donne des orientations et permet de comprendre les Écritures. Comment transmettre l'enseignement de l'Église catholique ?

« *Lex orandi, lex credendi* » : cette phrase signifie que les textes de nos prières sont l'expression fondamentale de notre foi. Ce ne sont pas simplement des mots pour faire progresser l'action liturgique. C'est leur objectif mais cela va au-delà. Quand ces mots sont priés, quand on les récite encore et encore, ils prennent leur place, ils sont performatifs, fondateurs : ils forment notre foi et nous aident à mieux comprendre la foi de l'Église.

La formule « *lex orandi lex credendi* », « la loi de la prière corrobore, authentifie la loi de la foi » trouve sa source vers 390-455, chez Prosper d'Aquitaine, disciple d'Augustin. Elle est connue de nombreux Pères de l'Église qui soulignent l'importance de comprendre les mots pour le bienfait spirituel de la participation à la liturgie. Les Pères de l'Église expliquaient et interprétaient aux participants les textes de la liturgie et des sacrements. La liturgie est alors comprise dans ses textes et dans ses rites. C'est une manière de présenter aux fidèles l'essentiel de la foi qui appartient à l'Église, Corps du Christ.

« Lex » : « loi » mais ici principes, fondements, origines sur lesquels on se construit dans la vie car il y a un impact dans la vie d'un croyant. La célébration était le lieu où on enseignait la foi et où on la vivait. Les participants la gardaient bien vivante. Cette notion, différente de la loi au sens juridique actuel, permet d'entrer dans un état de pensée qui inspire l'action. Il y a dans le culte une notion de mystère, un déploiement du sens qui permet de mieux connaître et comprendre le contenu de la foi. Cette inspiration conduit dans la prière qui ouvre à une authentique relation avec JC.

La participation consciente et active à la liturgie nous fait comprendre la grâce reçue en Jésus Christ ressuscité. Cela explique l'attention de l'Église dans le choix de ses textes pour la liturgie. L'Église répond aux besoins de l'époque en gardant la tradition primitive. C'est ce qu'apporte le renouvellement du Concile en gardant la liturgie sacrée dans son esprit. Cf. *Sacrosanctum Concilium* dans son § d'ouverture. La fidélité à la Tradition permet de donner aux rites une vitalité nouvelle pour aujourd'hui. L'Église continue à former le cœur des croyants. Ces changements ne sont pas arbitraires mais se fondent sur la foi et la Tradition et sont respectueux du mystère de l'Église. Ils sont bénéfiques aux populations d'une époque, d'une histoire. La tradition se poursuit. L'adage *Lex orandi, lex credendi* souligne le renouvellement incessant de la foi et de la liturgie.

1- L'examen du Rite d'Initiation chrétienne des adultes (RICA) – Les rites du Baptême

Les rites du baptême sont liés à la compréhension de la « *Lex orandi, lex credendi* ». Nous pensons souvent la prière en termes de mots en oubliant que les gestes sont essentiels et puissants pour la vie communautaire. Mt 28, 19-20a : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé.* »

La formule trinitaire est un élément essentiel du rite pour faire de nouveaux disciples et transmettre le don du salut de Dieu en invoquant le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Grâce à la prière rituelle, le baptisé porte en lui la présence divine. L'Esprit Saint demeure en lui. Cela signifie que l'Esprit Saint invite cette personne être et à agir en tant que disciple du Christ.

Le rituel de la rencontre du catéchumène à la porte de l'Eglise n'est pas seulement l'accueil à l'entrée du bâtiment mais l'entrée dans le corps des baptisés. Le rite est toujours fait dans la communauté : Exode, Exil, commandement de faire des disciples ... ont toujours lieu dans l'Eglise. Tous ces récits parlent du salut de Dieu offert pour et dans une communauté qui est le cœur des croyants. C'est elle qui soutiendra et animera la foi du nouveau baptisé.

A propos de trois symboles du baptême : la lumière, l'eau, l'huile.

- La lumière allumée au cierge pascal est remise au parrain ou à la marraine pour le baptême des bébés. Quiconque la reçoit doit transmettre la foi. Le fait qu'elle soit allumée au cierge pascal symbolise que la personne est baptisée dans le mystère pascal. La lumière de la foi active la foi des parents, des parrains et marraines et de celui qui est baptisé. Nous partageons le caractère pascal de la vie du Christ. Parce que nous voulons mourir à nous-mêmes, nous parvenons à la vie éternelle.
- L'eau est symbole de vie et de mort. Plonger dans l'eau signifie mourir au péché et renaître à la vie nouvelle. L'épître aux Romains dit que « nous avons été ensevelis dans la vie et la mort du Christ ». L'eau est le symbole du tombeau dans lequel Jésus fut déposé. Sortir des eaux symbolise la sortie du tombeau, la naissance à une nouvelle vie, comme le Christ ressuscité. L'Eglise utilise l'eau pour rappeler ce que nous croyons : le baptême est chemin de vie dans le mystère pascal. L'eau est l'élément de purification et propreté dans la vie quotidienne ; l'eau du baptême nous purifie et nous fait reconnaître comme authentiques enfants de Dieu.
- L'huile était destinée à renforcer les athlètes et les guerriers. L'onction du futur baptisé renforce ses capacités face aux obstacles de la vie chrétienne, son combat contre les promesses fallacieuses du diable. Le baptême incorpore à la vie du Christ et inaugure la vie chrétienne. Le baptême nous forme dans la foi, dans la présence et l'action salvifique de Dieu.

2- Structure de la prière eucharistique n°2

Saint Hippolyte écrit que la deuxième Prière eucharistique amène au mystère du Salut : la préface et le texte entier rappellent la Cène qui va nourrir et amène au mystère de notre rédemption par la mort et résurrection de Jésus-Christ. Nourris, nous serons des disciples. Le mystère de notre rédemption passe par la mort et la résurrection de Jésus Christ.

La prière d'invocation du Saint-Esprit nous amène à un autre mystère. Le Saint-Esprit transforme ces dons présentés pour transformer nos vies dans la simple offrande du pain et du vin. Dans la consécration de l'institution de la Cène on parle de « *corps donné pour vous* ». Dans toutes les prières eucharistiques, il y a une notion d'anamnèse qui rappelle la mort et la résurrection de Jésus Christ. « *Par lui avec lui et en lui* » (en italien : « *par Christ, avec Christ et en Christ* ») qui conduit au grand « *Amen* ».

Un mot peut être ajouté au titre « *lex orandi lex credendi* », c'est « *lex vivendi* ».

3) « *Lex vivendi* »

A la fin de l'eucharistie, la formule « *ite missa est* », « *la messe est dite* », nous envoie témoigner de notre foi, pour vivre de l'eucharistie. On nous envoie pour vivre de cette vie reçue et de ce que nous avons professé. C'est le témoignage vivant, attendu, du fidèle. Dans *Sacramentum caritatis* n°79, le pape Benoît XVI expose les liens entre la célébration eucharistique et le témoignage des fidèles : « *Comme mystère à vivre, l'Eucharistie s'offre à chacun de nous dans la condition où il se trouve, faisant de sa situation existentielle le lieu où il faut vivre quotidiennement la nouveauté chrétienne.* » Il n'y a pas de division entre la façon de vivre et de croire.

Dans *Gaudete et exsultate* n°104, le pape François souligne ce besoin de cohérence, le lien entre prière et dévotion, la valeur du culte lié aux actes : « *La prière a de la valeur si elle alimente un don de soi quotidien par amour. Notre culte plaît à Dieu quand nous y mettons la volonté de vivre avec générosité et quand nous laissons le don reçu de Dieu se traduire dans le don de nous-mêmes aux frères.* »

Voilà le rôle important de la « *lex orandi, lex credendi* ». Toutes les prières, la liturgie des heures, la récitation des psaumes, sont autant d'occasions de croissance de notre foi et par conséquent de ce que nous devons faire. Toutes nous invitent à croître dans la foi en donnant l'amour qui nous distingue en tant que disciple de Jésus-Christ.

